

MAIRIE de la Ville

ARRONDISSEMENT de Valenciennes

De dix huit ans — an mil huit cent cinquante, à dix — heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Louis Marie Bouilly
 né à la Gare le jour hier à cinq heures du soir — fils de Jean Bouilly
 profession de jardinier — âgé de quarante ans, domicilié à la gare et de Virginie Elizabeth Giron

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Bouilly père de l'enfant
 âgé de quarante ans, profession de jardinier
 domicilié à la gare

Premier témoin, Charles Louis Montigny — âgé de trente trois ans, profession de jardinier — domicilié à la gare

Second témoin, Jeanne Camille Aboussou — âgée de trente trois ans, profession de jardinière — domiciliée à la gare

CONSTATÉ suivant la loi, par moi Pierre Baillet, Maire de la Commune de Valenciennes, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont dit ne savoir ni écrire ni signer.

Jean Bouilly

Montigny

Giron

MAIRIE de la Ville

ARRONDISSEMENT de Valenciennes

De dix neuf ans — an mil huit cent cinquante, à dix — heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Antoine Joseph Marius Carvin
 né à la Gare le jour du soir à six heures du soir — fils de Jean Baptiste Carvin
 profession de journalier en corderie — âgé de quarante six ans, domicilié à la gare et de Magdeleine femme française Vidal
 âgée de trente ans, domiciliée à la gare

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Baptiste Carvin père de l'enfant
 âgé de quarante six ans, profession de journalier en corderie
 domicilié à la gare

Premier témoin, Marie Jean Giron — âgée de vingt sept ans, profession de journalière — domiciliée à la gare

Second témoin, Antoine Berquet — âgé de trente quatre ans, profession de journalier en corderie — domicilié à la gare

CONSTATÉ suivant la loi, par moi Pierre Baillet, Maire de la Commune de Valenciennes, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont dit ne savoir ni écrire ni signer.

Carvin

Giron

Berquet

Baillet

MAIRIE de la Ville

ARRONDISSEMENT de Valenciennes



De dix neuf ans — an mil huit cent cinquante, à dix — heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Louis Antoine Girard
 né à la Gare le jour du soir à six heures du soir — fils de Louis Girard
 profession de journalier — âgé de quarante six ans, domicilié à la gare et de Marie Magdeleine Giron

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Louis Girard père de l'enfant
 âgé de quarante six ans, profession de journalier
 domicilié à la gare

Premier témoin, Antoine Girard — âgé de quarante six ans, profession de journalier — domicilié à la gare

Second témoin, Charles Louis Giron — âgé de trente trois ans, profession de journalier en corderie — domicilié à la gare

CONSTATÉ suivant la loi, par moi Pierre Baillet, Maire de la Commune de Valenciennes, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont dit ne savoir ni écrire ni signer.

Girard

Giron

MAIRIE de la Ville

ARRONDISSEMENT de Valenciennes

De dix neuf ans — an mil huit cent cinquante, à dix — heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Marie Felicie Lécarré
 née à la Gare le jour du soir à six heures du soir — fille de Louis Lécarré
 profession de journalière — âgée de vingt trois ans, domiciliée à la gare et de Elizabeth femme française Vidal
 âgée de trente ans, domiciliée à la gare

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Louis Lécarré père de l'enfant
 âgé de vingt trois ans, profession de journalier
 domicilié à la gare

Premier témoin, Felix Berquet — âgé de vingt trois ans, profession de journalier — domicilié à la gare

Second témoin, Antoine Berquet — âgé de trente quatre ans, profession de journalier en corderie — domicilié à la gare

CONSTATÉ suivant la loi, par moi Pierre Baillet, Maire de la Commune de Valenciennes, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont dit ne savoir ni écrire ni signer.

Lécarré

Berquet

Baillet